CHAMBRE D'AGRICULTURE
GARD

Madame la Maire
Hôtel de Ville, Chemin de Vielle
30260 Crespian

Nîmes, le 12/05/2025

Objet. : Avis concernant l'arrêt de la carte Communale

Pôle Territoires

Courrier suivi par : Grégoire GERARD
✆: 06 21 62 34 68 ✉: gregoire.gerard@gard.chambagri.fr

Siège Social
Mas de l'Agriculture
1120, route de Saint Gilles
CS 38283
30942 Nîmes cedex 9
Tél. : 04 66 04 50 60

Madame la Maire,

Vous avez saisi la Chambre d'Agriculture pour avis au sujet du projet d'arrêt de votre Carte Communale datant du 22 Janvier 2025.

Après étude des documents par nos services, nous vous faisons part de notre analyse.

Concernant le diagnostic, celui-ci permet de voir la richesse de la plaine agricole à l'Est du village tant en terme de qualité que d'occupation du sol. Il présente aussi une analyse statistique du nombre d'exploitants ainsi que des surfaces agricoles présentes sur la commune. Ce diagnostic est bien construit et permet d'avoir une bonne appréciation de la situation agricole de la commune.

Le projet communal ne prévoit pas de consommation de terres agricoles supplémentaires, nous saluons cette démarche qui permet la préservation des terres agricoles.

Nous émettons un avis favorable sur votre projet de Carte Communale.
Je vous prie de croire, Madame la Maire, en l'assurance de notre considération distinguée.

La Présidente,

CHAMBRE D'AGRICULTURE DU GARD

Magali SAUMADE

ENGAGEMENT DE SERVICE
AFNOR CERTIFICATION
www.afnor.org
Conseil-Formation

REPUBLIQUE FRANÇAISE
Etablissement public
loi du 31/01/1924
Siret 183 000 041 00032
APE 9411Z
http://www.gard.chambre-agriculture.fr
@chambagri30